



Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.

Conseil municipal du 25 mai « essentiel »

► Mise en place du Conseil...

Maire : Roger FAUST (Président de toutes les commissions).

1^{er} Adjoint : Fernand MANZONI

Adjoint : Frédéric FAUST ... OMS

Adjoint : Éric TIBERI - Finances

Adjoint : Dominique SEGOUAT - CCAS

Conseiller délégué : Gino SOLLEVANTI - Forêt, plan d'aménagement avec ONF.

► Les délégués extérieurs ...

Cœur du Pays-Haut : Audun le Roman et Piennes - Frédéric FAUST - Éric TIBERI

Seaff : Fontoy : Assainissement & Eau
Frédéric FAUST - Éric TIBERI

► Les commissions obligatoires...

CCAS (Commission d'Actions Sociales)

Membres du Conseil : Dominique SEGOUAT - Fernand MANZONI - Jessica PANOZZO - Véronique LIBERT

Membres Préfecture: Louissette BATOG - Marie-Thérèse NOWAK - Viviane CLAUSE
Michèle KALINITCHENKO.

Commission d'Appel d'offres :

Fernand MANZONI - Philippe CONVERS
Gino SOLLEVENTI

Membres suppléants : TURCO Cathy -
Olivier SCHIARATURA - Touhami RIAB

Commission Communale des impôts directs

CCDI : Fernand MANZONI - Philippe CONVERS - Dominique SEGOUAT -
Véronique LIBERT - Gino SOLLEVANTI
(Bois et Forêts).

Membres hors conseil : Jean-Claude RAGAZZINI (Russange biens immobiliers)
Jean IHRY (Propriétaire terrien) - ERIC BAUER (ACA, Chasse) - Viviane CLAUSE
Daniel BECKER.

Suppléants : Éric TIBERI - Frédéric FAUST - Antoine MONTENERI - Olivier SCHIARATURA - Sandrine MICHEL -

Christian FRACHE (Theding, propriétaire forestier).

Correspondant Défense : Gino SOLLEVANTI - Roger FAUST (suppléant)

Commission des listes électorales : Philippe CONVERS - Gino SOLLEVANTI

Suppléants : Jessica PANOZZO - Cathy TURCO

Membres extérieurs : Délégué Tribunal de Grande Instance « TGI »

Daniel BECKER

Délégué Préfet : Vitali KALINITCHENKO

Membres suppléants société civile :
Louissette BATOG - Viviane CLAUSE

Syndicat Transport scolaire ST2B :

Dominique SEGOUAT

Suppléant : Éric TIBERI

S-M-I-V-U Chenil Joli Bois :

Gino SOLLEVANTI

Suppléant : Cathy TURCO

► Commissions internes du CM...

Finances : Éric Tiberi - Fernand MANZONI - Frédéric FAUST - Dominique SEGOUAT - Gino SOLLEVANTI - Philippe CONVERS - Sandrine MICHEL

Voiries et Travaux sécurité : Fernand MANZONI - Philippe CONVERS - Antoine MONTENERI - Olivier SCHUIARATURA - Franck BOLLINI - Thouami RIAB - Cathy TURCO

Bois & Forêt: Gino SOLLEVANTI - Fernand MANZONI - Philippe CONVERS - Véronique LIBERT - Franck BOLLINI - Olivier SCHIARATURA

Commission SPORTS OMS: Frédéric FAUST - Éric TIBERI - Thouami RIAB - Cathy TURCO - Olivier SCHIARATURA

► Modification de statuts au seaff

Le syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de Fontoy s'est transformé en syndicat mixte.

Une décision pour éviter une rupture de la continuité du service public de l'eau assuré par le syndicat et plus particulièrement la nouvelle représentativité des communes et communautés existantes dans le périmètre d'action du syndicat.

Ces dispositions sont dues à la loi NOTRE de 2015, qui oblige certaines communes du

seaff exerçant une ou plusieurs compétences eau (production ou distribution) ou une ou plusieurs des compétences assainissement à transférer au 1^{er} janvier 2020, ces compétences aux communautés de communes dont elles sont adhérentes.

► Achat groupé d'un défibrillateur...

Le décret de 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes (DAE) impose que les établissements recevant du public (ERP) installent un défibrillateur automatisé externe au plus tard, le 1^{er} janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3. Dix-huit communes de l'intercommunalité sont concernées par cette décision.

Comme le code de la commande publique prévoit la possibilité de créer un groupement de commande entre acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés, nous avons constitué un groupement de commande pour l'achat de défibrillateurs...

► Du sapin en 2019, nous passons au chêne en 2020...

ARS Santé Grand Est, nous communique : Les périodes printanières et estivales s'accompagnent fréquemment de démangeaisons ou éruptions cutanées [...] sur les zones découvertes du corps (jambes, bras, mains, torse et dos). Ceci est dû à des proliférations importantes de chenilles processionnaires du chêne.

Comment se protéger lors d'une promenade en forêt ?

-Ne pas s'approcher de ces chenilles ou de leurs nids et surtout ne pas les toucher.

-Ne pas se promener sous un arbre porteur d'un nid ou de chenilles.

-Porter des vêtements protecteurs (manches et pantalons longs, couvre-chef et éventuellement lunettes).

-Éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition mais aussi pendant le retour d'une balade.

L'exposition aux poils urticants des chenilles s'accompagnent de symptômes (éruptions cutanées, démangeaisons, conjonctivites, toux irritatives,).

En cas d'apparition de signes sévères ou de symptômes tels que malaises, vertiges, vomissements, il est recommandé de

consulter rapidement un médecin ou un service d'urgences.



► Regards : sur le CORONAVIRUS

Elle a osé le dire

« Le risque d'introduction en France de cas liés à cet épisode est faible ».

Agnès Buzyn, ministre de la santé, le 21 janvier.

Il a osé le dire

« Nous sommes à 400 tests par jour et donc nous allons pouvoir, en amplifiant le mouvement à l'échelle du territoire, être largement en mesure de répondre aux demandes, quelles qu'elles soient, de test diagnostics. »

Jérôme Salomon, directeur général de la santé, le 21 février.

Il a osé le dire

« La France dispose de stocks massifs de masques chirurgicaux si nous avons besoin d'en distribuer [...]. La commande permettra de répondre à la totalité des besoins qui pourraient se faire ressentir, quelles que soient les situations que la France pourrait connaître du point de vue la menace épidémique. »

Olivier Véran, ministre de la santé, le 24 février.

Conclusion...

Au total, rapportée à la population totale, la proportion des victimes enregistrée en France, et l'une des plus cruelles de la planète.

Avec un tel bilan, le moins que l'on pourrait demander à tous les intervenants, c'est l'humilité. C'est un juin 40 sanitaire.

► A ce jour : nous attendons toujours les masques « Tissus » commandés le 20 mars 2020... Ils devaient arriver le 28 avril...

[L'année n'a pas été précisée].

En commande : 1724 masques, acompte/ 50% de la somme, le reste est pris en charge par l'Etat : 840€...